

(English version below)

TROISIEME REUNION DES PARTENAIRES DE L'INITIATIVE MONDIALE SUR LES TOURBIERES (IMT)

DECLARATION DE BRAZZAVILLE

Sous le très Haut Patronage de leurs Excellences Messieurs les Présidents de deux Congo, Denis SASSOU NGUESSO et JOSEPH KABILA, la République du Congo Co-organise avec la République Démocratique du Congo, la 3^e réunion des partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières, avec l'appui de l'ONU Environnement

Nous, Ministres en charge de l'Environnement de l'Indonésie, de la République Démocratique du Congo et de la République du Congo, couverts par des vastes étendues des tourbières, réunis à Brazzaville le 22 mars 2018 avec l'appui de ONU Environnement, à l'occasion de la Troisième Réunion des partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières et à l'effet d'examiner les défis et trouver les solutions liés à la Conservation, la Restauration et à la gestion Durable des tourbières de la cuvette centrale.

Rappelant la rencontre de Marrakech en 2016 en marge de la COP22 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques où fut lancée l'initiative Mondiale sur les Tourbières, au cours de laquelle les Ministres ont adopté la vision à l'horizon 2050 et les objectifs stratégiques 2020 et 2030.

Rappelant les conclusions issues de la première réunion et la deuxième réunion sur l'Initiative Mondiale sur les Tourbières organisées en septembre 2016 respectivement à Rome au siège de la FAO et en mai 2017 à Jakarta en Indonésie.

Rappelant le rôle des forêts du Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical humide après l'Amazonie, dans la régulation du climat mondial, incluant sa très haute capacité de séquestration de carbone dans ses zones inondées à savoir les tourbières

Rappelant que les tourbières sont des trésors naturels de grande importance pour la République du Congo et la République Démocratique du Congo, pour la planète, par leur précieuse réserve de carbone qui est une source essentielle pour le climat, leur biodiversité unique et exceptionnelle et par la fourniture de services

écosystémiques qui garantissent des moyens de subsistance pour les populations locales, ce qui les rend pertinents pour l'atteinte des objectifs de développement durable sur la sante, l'eau et la vie terrestre, mais aussi pertinent pour l'atteinte des objectifs de Aichi sur la biodiversité.

Rappelant que les tourbières découvertes dans la cuvette centrale congolaise, dans un état quasiment intact, présente un grand intérêt non seulement pour sa biodiversité unique et exceptionnelle, pour leur contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques à travers la capture et le stockage du carbone, la conservation de la biodiversité, la régulation du régime et de la qualité des eaux,

Rappelant le Protocole d'Accord et le Plan d'Action sur la gestion durable de la Binationale des Lacs Télé et Tumba, signés entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo, en juillet 2017 à Kinshasa.

Rappelant également le potentiel de la zone Lac Télé Lac Tumba en économie des aires protégées adoptée par les Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le 25 mai 2015 à NDjamena, notamment l'écotourisme et le tourisme scientifique ainsi que les autres services non environnement destinés à développer l'économie des territoires riverains en vue d'une vraie amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

Nous réaffirmons notre volonté de préserver le droit des communautés locales à l'utilisation des ressources naturelles présentes dans les zones couvertes par les tourbières, à maintenir leurs usages traditionnels et à mettre en œuvre le principe du consentement libre, informé et préalable dans les activités avec les populations locales, afin de les aider à utiliser les tourbières de manière durable et à élaborer des méthodes autres que des pratiques destructrices.

Nous réaffirmons également notre volonté de continuer à faire de la lutte contre le changement climatique et de la promotion d'un développement inclusif et durable une haute priorité pour être conforme avec la Convention de Ramsar, l'Accord de Paris, les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Déclaration de Marrakech des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains de l'Action en faveur d'une co-émergence du continent.

Nous nous engageons à :

- 1. Mettre en œuvre une coordination et une coopération entre différents secteurs gouvernementaux afin de protéger les avantages fournis par les écosystèmes de tourbières. A cet effet, les pays s'engagent à mettre en place des cadres nationaux multisectoriels et multidisciplinaires pour assurer la gestion des tourbières de la Cuvette Centrale du bassin du Congo ;**
- 2. Mettre en place et finaliser les plans d'affectation de terres qui favorisent la conservation et la protection des tourbières, et préviennent leur drainage et leur assèchement. A cet effet, les deux pays annoncent la mise en place d'un accord de collaboration transfrontalier afin de préserver l'avenir de ces précieuses tourbières naturelles et de leurs services écosystémiques, avec la participation des communautés et des parties prenantes locales.**
- 3. Œuvrer pour le développement et la promotion d'un modèle d'aménagement de territoire favorable à la gestion durable des tourbières et le développement économique des territoires riverains des Lac Télé et Lac Tumba.**
- 4. Œuvrer pour la transformation de la croissance des économies de la zone Lac Télé/Lac Tumba afin d'assurer un développement inclusif et durable de manière à éradiquer la pauvreté extrême, et améliorer le bien-être des populations riveraines en activant tous les leviers humains, financiers, techniques, technologiques et les opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue;**
- 5. Agir sans délai avec l'appui de la Banque Africaine de Développement pour l'investissement durable compatible avec la conservation et le développement durable de la zone Lac Télé/Lac Tumba dans le but de favoriser et d'attirer les partenariats privés ;**
- 6. Encourager les plans d'investissement Climat de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo, les projets et programmes de toutes les parties prenantes pour concilier la lutte contre les changements climatiques et un développement économique inclusif et durable;**
- 7. Agir sans délais pour développer une diplomatie ambitieuse et un marketing agressif des tourbières de la cuvette congolaise dans le bassin du Congo en vue de faire connaître en Afrique et au-delà les enjeux socio-économiques et écologiques de ces zones humides particulières ;**

- 8. Œuvrer pour accélérer l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale afin de financer les programmes et les projets socio-économiques et écologiques dans les zones des Lac Télé/Lac Tumba avec l'appui de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BAD) et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) ;**
- 9. Promouvoir de bonnes pratiques de gestion durable dans les zones de tourbières couvertes par des activités économiques, afin qu'elles soient gérées de manière durable et judicieuse sur le plan climatique, c'est-à-dire de façon à ce qu'elles ne soient ni drainées, ni asséchées.**
- 10. Œuvrer sans délai pour la mise en place d'un Observatoire pour la collecte, la veille et la diffusion des données à multiples usages par les décideurs, les scientifiques, les journalistes et toutes les autres parties prenantes intéressées par les enjeux des tourbières de la cuvette congolaise**
- 11. Œuvrer sans délai pour la création d'un Centre d'excellence de formation, de recherche et d'innovation ainsi que des centres de formations intermédiaires qualifiantes dans le but de développer un capital en ressources humaines compétentes et de qualité destiné au développement et de promotion de l'éco économie des tourbières de Lac Télé et Lac Tumba.**

Nous appelons la communauté internationale, dont l'ONU Environnement, à travers l'Initiative Mondiale sur les Tourbières, à apporter leurs appuis aux deux Congo dans le processus de la gestion durable des tourbières.

Nous appelons la communauté internationale à financer les programmes de recherche qui permettent de mieux connaître l'état et l'étendue des tourbières, à mieux comprendre la contribution des tourbières aux flux de gaz à effet de serre ; à mieux apprécier les coûts et les avantages de la restauration des services écosystémiques des tourbières ainsi que les coûts d'opportunité d'une approche attentiste ou relevant du statu quo .

Nous lançons un appel solennel aux bailleurs de fonds pour la mise à disposition des ressources adéquates au bénéfice des pays concernés, dans le but de mener pour une action climatique solide – en faveur des populations et de la planète, comme l'indique le thème général de la 3^{ème} réunion de l'Initiative Mondiale sur les tourbières.

Nous lançons également un appel aux partenaires techniques et financiers pour accompagner la République du Congo et la République Démocratique du Congo

dans leur réflexion afin de faciliter l'émergence d'un marché innovateur, où les investisseurs privés, motivés par la responsabilité sociale d'entreprise, ont l'assurance que leurs investissements dans la conservation et la restauration des tourbières produiront des retombées positives et vérifiables pour le climat, conformément aux estimations réalisées par un organisme de validation et de vérification indépendant.

Nous appelons la communauté internationale à réexaminer les mécanismes internationaux en cours, tels que le cadre des contributions déterminées au niveau national, le programme REDD+ et les mesures d'atténuation appropriées au niveau national adoptées au titre de la CCNUCC, pour une intégration de politiques responsables en faveur des tourbières.

Nous appelons enfin l'ensemble des grands bailleurs de fonds à apporter leur soutien au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et au Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale, destiné, à financer les initiatives nationales et sous régionales pour concilier la lutte contre les changements climatiques, le développement économique, le développement du secteur privé, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Enfin, nous félicitons la République d'Indonésie et la République du Pérou pour leurs offre de partager leurs connaissances, leurs outils de gestion et leurs leçons apprises dans la gestion des tourbières, et attendons avec intérêt une intensification de la Coopération Sud-Sud.

Son Excellence, Mme Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre du Tourisme et Environnement de la République du Congo

Son Excellence, Dr. Amy AMBATOBE NYONGOLO, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo

Son Excellence, Siti NURBAYA, Ministre de l'Environnement et des forêts de la République d'Indonésie

Fait à Brazzaville, le 22 mars 2018

THIRD MEETING OF THE PARTNERS OF THE GLOBAL PEATLANDS INITIATIVE (GPI)

BRAZZAVILLE DECLARATION

Under the High Patronage of their Excellencies the Presidents of the two Congos, Denis SASSOU NGUESSO et JOSEPH KABILA, the Republic of Congo and the Democratic Republic of the Congo co-organized, the 3rd Conference of the Partners of the Global Peatlands Initiative with the support of UN Environment and the Global Peatlands Initiative partners,

We, Ministers in charge of the Environment Indonesia, the Democratic Republic of Congo and the Republic of Congo, covered by vast expanses of peatlands, gathered in Brazzaville on March 22, 2018 with UN Environment support, on the occasion of the Third Meeting of the Global Peatland Initiative Partners, to discuss challenges and solutions related to Conservation, Restoration and Sustainable Management of peatlands in the central basin.

Recalling the Marrakech meeting in 2016 on the sidelines of COP22, where the Global Peatlands Initiative was launched, during which the Ministers adopted the vision for 2050 and the strategic objectives 2020 and 2030.

Recalling the conclusions of the first meeting and the second meeting on the Global Peatland Initiative held in September 2016 in Rome at the head quarters of FAO and in May 2017 in Jakarta, Indonesia, respectively.

Recalling the role of the Congo Basin forests, the second largest tropical rainforest after the Amazon, in regulating the global climate, including its very high carbon sequestration capacity in its flooded areas namely peatlands

Recalling that peatlands are natural treasures of great importance for the Republic of Congo and the Democratic Republic of the Congo, for the planet, by their valuable carbon stock which is an essential source for the climate, and by their unique and exceptional biodiversity and by the provision of ecosystem services that ensure livelihoods for local people, making them relevant to the achievement of the Sustainable Development Goals on health, water and land life, but also relevant to the achievement of Aichi Biodiversity Targets.

Recalling that the peatlands found in the central Congolese basin, in an almost intact state, are of great interest not only for its unique and exceptional biodiversity, for their contribution to mitigation and adaptation to climate change through carbon storage, biodiversity conservation, regulation of water regime and quality,

Recalling the Memorandum of Understanding and the Plan of Action on the Sustainable Management of the Binational of the Two Lakes, Lake Tele and Lake Tumba, signed between the Republic of Congo and the Democratic Republic of Congo, in July 2017 in Kinshasa.

Recalling also the potential of the Lac Tumba Lac Télé zone in economy of protected areas adopted by the Heads of State of the Economic Community of Central African States (ECCAS), on 25 May 2015 in NDjamena, including ecotourism and scientific tourism as well as other non-environment services intended to develop the economy of the riparian territories with a view to a real improvement in the living conditions of the neighboring populations.

We reaffirm our commitment to preserve the right of local communities to use natural resources in areas covered by peatlands, to maintain their traditional uses and to implement the principle of free, prior and informed consent in engaging in activities with local people, to help them use peatlands sustainably and to develop methods other than destructive practices.

We also reaffirm our commitment to continue to make the fight against climate change and the promotion of inclusive and sustainable development a high priority for compliance with the Ramsar Convention, the Paris Agreement, the Sustainable Development Goals (SDG), the 2030 Agenda of the United Nations and the 2063 Agenda of the African Union and the Marrakech Declaration of African Heads of State and Government of Action for Co-Emergence of the Continent.

We are committed to :

- 1. Implement coordination and cooperation between different government sectors to protect the benefits provided by peatland ecosystems. To this end, the countries are committed to set up multi sectoral and multidisciplinary national frameworks to manage peatlands in the Central Basin of the Congo Basin;**

- 2. Establish and finalize land-use plans that promote the conservation and protection of peatlands and prevent their drainage and degradation. To this end, the two countries announce the establishment of a transboundary collaboration agreement to preserve the future of these valuable natural peatlands and their ecosystem services, with the participation of communities and local stakeholders.**

- 3. Work for the development and promotion of a land use model that favors the sustainable management of peatlands and economic development of local communities in the Lac Télé/Lac Tumba landscape.**

- 4. Work to transform the growth of the economies of Lac Télé/Tumba landscape to ensure inclusive and sustainable development in order to eradicate extreme poverty, and improve the well-being of the local populations by leveraging human, financial, technical, technological opportunities as well as opportunities provided by the green economy and the blue economy;**

- 5. Take immediate action with the support of the African Development Bank to increase sustainable investments compatible with conservation and sustainable development in the Lac Télé/Lac Tumba zones in order to encourage and attract private sector partnerships;**

- 6. Encourage investment plans Climate of the Republic of Congo and the Democratic Republic of Congo, projects and programs of all stakeholders to reconcile the fight against climate change and inclusive and sustainable economic development;**

- 7. Take immediate action to develop ambitious diplomacy and marketing of Congo Basin peatlands with a view to publicizing the socio-economic and ecological challenges of these particular peatlands in Africa and beyond;**

- 8. Work to accelerate the operationalization of the Blue Fund for the Congo Basin and the Green Economy Fund in Central Africa to finance socio-economic and ecological programs and projects in Lake Tele/Lake Tumba landscape with support from the Central African Development Bank (BAD) and the Central African Development Bank (BDEAC);**

9. Promote best management practices in peatland areas covered by economic activities, so that they are managed in a sustainable and climate-smart way, that is, in such a way that are neither drained, nor degraded.

10. Act without delay to set up an Observatory for the collection, monitoring and dissemination of multi-purpose data by decision-makers, scientists, journalists and all other stakeholders interested in Congo Basin peatland issues challenges

11. Work without delay on the creation of a Center of Excellence for Training, Research and Innovation as well as on training centers for technical experts with the aim of developing a pool of competent and quality human resources to steer and promote green growth in Lac Télé/Lac Tumba peatlands.

We call on the international community, including the UN Environment, through the Global Peatlands Initiative, to bring their support to both Congo's in the process of sustainable peatland management.

We call on the international community to fund research programs to better understand the state and extent of peatlands, to better understand the contribution of peatlands to greenhouse gas fluxes; to better appreciate the costs and benefits of restoring peatland ecosystem services as well as the opportunity costs of a wait and see or business as usual approach.

We solemnly call on donors to urgently provide adequate resources for the countries concerned for a solid climate action - for the benefit of the populations and the planet, as indicated by the general theme of the 3rd meeting of the partners of the Global Peatlands Initiative.

We also call upon the technical and financial partners to support the Republic of Congo and the Democratic Republic of Congo in the process of facilitating the emergence of an innovative market, where private investors, motivated by corporate social responsibility of their companies, are assured that their investments in peatland conservation and restoration will produce positive and verifiable climate benefits, verifiable by an independent validation and certification body.

We call on the international community to review existing international mechanisms, such as the National Determined Contributions, the REDD+ program and nationally appropriate mitigation measures adopted under the UNFCCC, for the integration of sustainable peatlands management into relevant policies.

Finally, we call on all major donors to support the Blue Basin Funds and the Green Economy Fund in Central Africa to finance national and sub-regional initiatives to address climate change challenges, economic development, private sector development, job creation and livelihood improvement.

Finally, we congratulate the Republic of Indonesia and the Republic of Peru for their offer to share knowledge, management tools and lessons learned in peatland management, and look forward to an intensification of South-South Cooperation.

Son Excellence, Mme Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre du Tourisme et Environnement de la République du Congo

Son Excellence, Dr. Amy AMBATOBE NYONGOLO, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo

Son Excellence, Siti NURBAYA, Ministre de l'Environnement et des forêts de la République d'Indonésie

Brazzaville, 22 March 2018